

Résolution 617

pour la réalisation d'une patinoire dans le canton et un soutien cantonal au hockey sur glace

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les succès sportifs rencontrés par le Genève-Servette Hockey Club (ci-après GSHC) depuis plusieurs années, dont les titres de vice-champion suisse de hockey sur glace en 2008 et 2010 ;
- l'engouement populaire suscité par les succès du GSHC qui dépasse de loin la seule Ville de Genève, touchant l'ensemble du canton voire la région franco-valdo-genevoise ;
- l'implication du GSHC au niveau de la communauté genevoise, développant, en dehors des seuls matchs de hockey, de nombreuses manifestations qui rencontrent l'adhésion de la population genevoise au sens large ;
- que le sport d'élite a des effets fédérateurs et mobilisateurs au niveau de la jeunesse, motivant cette dernière à pratiquer du sport ;
- que le sport est un élément essentiel pour un développement harmonieux de la personne et que les sports d'équipe, en particulier, favorisent une bonne intégration sociale ;
- que les succès du GSHC sont le résultat d'une équipe dirigeante motivée et dévouée pour son club mais aussi pour notre cité ;
- que le GSHC représente tout le canton et contribue au rayonnement de notre République dans l'ensemble de la Suisse ;
- que les finances du GSHC sont mises à mal par un outil de travail – la patinoire des Vernets – totalement obsolète et non adapté à l'organisation de compétitions modernes et au bon fonctionnement d'une équipe professionnelle ;
- que la Ville de Genève, propriétaire de la patinoire des Vernets, a clairement indiqué que la rénovation de la patinoire ne pouvait être que temporaire et qu'en aucun cas cette « vieille dame » ne pourrait satisfaire pleinement aux besoins du GSHC à moyen terme ;
- que la patinoire des Vernets est l'une des plus vétustes patinoires du pays pour la pratique du hockey professionnel ;

- les récentes déclarations de la direction du GSHC, qui a précisé que sans des améliorations rapides de la patinoire des Vernets et, à terme, la construction d'une nouvelle patinoire dans le canton d'une capacité de 8'000 à 12'000 places, le club ne pourrait pas maintenir ses ambitions et même rester dans l'élite du Hockey suisse (LNA) ;
- les multiples projets de nouvelle patinoire qui sont avancés soit au niveau communal (Ville de Genève, commune de Plan-les-Ouates) soit au niveau cantonal (projet ARENA) mais qui ne débouchent sur rien de concret,

invite le Conseil d'Etat

- à réunir l'ensemble des acteurs concernés (GSHC, municipalité(s), canton) afin de dégager un projet commun sur **un** lieu précis de telle sorte que puisse se réaliser une nouvelle patinoire dans notre canton, nouvelle patinoire, moderne, adaptée aux exigences tant du GSHC que de la Ligue Nationale de Hockey, et ce **dans un délai maximum de 5 ans** ;
- à développer pour un tel projet un **Partenariat Public Privé (PPP)** de telle sorte que l'investissement nécessaire puisse être supporté tout ou en partie par des privés ;
- à allouer selon les règles en vigueur en matière de subventionnement cantonal, à court terme et en concertation avec la Ville de Genève, une subvention au GSHC afin de **soutenir le mouvement junior**, permettant ainsi d'assurer la relève du hockey genevois et de contribuer à la formation sportive de notre jeunesse.